

cahiers de documentation syndicale - n° 386 - septembre 2021

Édito :

CONTRE L'ÉCOLE PUBLIQUE, BLANQUER CREUSE LE SILLON

Lors de sa conférence de presse de rentrée, Blanquer a déclaré que « l'année 2021-2022 est une année de plein accomplissement des réformes. L'objectif est de continuer à creuser les sillons, ne pas être détournés par la crise sanitaire ».

En effet, Blanquer creuse les sillons d'une école ultra libérale où la compétition de tous contre tous prévaut, où les destins scolaires sont assignés par l'origine sociale. La légèreté avec laquelle il gère la crise sanitaire et l'instrumentalise, comme les polémiques à répétition dont il se délecte, lui servent à détourner habilement l'attention de l'opinion de cette réalité.

Blanquer, c'est pourtant 7 490 suppressions de postes en 4 ans, pour 63 500 élèves supplémentaires dans les collèges et lycées ; **dans notre académie c'est l'équivalent de deux collèges de 500 élèves rayés de la carte** alors que le nombre d'élèves accueillis est stable. Blanquer, c'est pourtant **Parcoursup, machine à trier les élèves** et à limiter les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur, du fait des choix précoces auxquels sont contraints les élèves et du fait de la prise en compte du lycée d'origine non anonymisé dans les algorithmes qui sera encore renforcée par l'instauration du contrôle continu. Blanquer, c'est aussi le **remodelage et la mise sous coupe réglée de tous les métiers**, l'alourdissement continu de la charge de travail. Blanquer, c'est aussi le bonimenteur qui annonce beaucoup à la presse mais qui ne revalorise en rien les agents à la hauteur nécessaire pour souffrir la comparaison internationale ou avec les métiers de la fonction publique de qualification équivalente, ni même avec les modestes revalorisations du quinquennat précédent. Blanquer, avec Dussopt, c'est pourtant la fin du paritarisme et l'opacité de gestion des carrières et du mouvement des agents publics. Blanquer c'est pourtant l'autoritarisme érigé en mode de gouvernance.

**PROGRAMME
DES STAGES
SYNDICAUX
ACADÉMIQUES**
page 3

**ouverts à toutes et tous,
inscrivez-vous !**

Blanquer mène la politique voulue par Macron, qui le soutient, quoi qu'il en coûte, dans toutes les polémiques, peu importe que son ministre soit contredit par les faits, à tout sujet. Les déclarations présidentielles, toujours teintées du mépris de classe, sur les bénéficiaires de l'ARS, grands consommateurs d'écrans plats, en témoignent. Alors, quand dans les écoles marseillaises délabrées, Macron annonce le recrutement des professeurs des écoles par les directeurs d'école, pour la mise en place de projets ou d'horaires dérogatoires au droit commun, est-ce à la demande des habitants souhaitant la fin de l'école de la République pour leurs enfants ? Non, bien entendu. La farce du Grenelle de l'Éducation préconisait le profilage à très court terme de la moitié des postes de professeurs, comme la fin des cadres nationaux ! Nous connaissons le point de chute des « discussions » actuelles. La campagne présidentielle est lancée, **le cap donné par Macron pour le Service public d'Éducation est clair : dérégulation, démantèlement, inégalités renforcées.**

À nous d'inscrire dans le débat d'autres perspectives. Faisons émerger nos demandes, comme nous avons déjà su le faire dans des temps politiques eux aussi difficiles. **À nous d'agir pour un Service public d'Éducation émancipateur et démocratique**, pour nos métiers et nos salaires. C'est le sens de l'appel de la FSU, de la CGT, de FO et de Sud pour un plan d'urgence pour l'école et de l'appel à la grève du 23 septembre.

Sachons aussi le 5 octobre, avec l'ensemble des salariés, porter non seulement l'exigence de l'arrêt des réformes anti sociales, comme celle de l'assurance chômage ou du projet de réforme des retraites qui ressurgit, mais aussi faire entendre l'absolue nécessité d'une autre société, à même de mettre fin à l'écocide, à l'injustice sociale, aux inégalités.

JEUDI 23 SEPTEMBRE

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

BAC BLANQUER : LES MAUVAIS COUPS DE L'ÉTÉ

Jean-Michel Blanquer a profité de l'été pour porter un nouveau coup au bac et au métier. Mettant en avant les difficultés liées à l'organisation des épreuves communes, il a décidé de leur suppression et de la bascule de leur évaluation en contrôle continu. **La dimension nationale du bac est ainsi encore attaquée, son caractère inégalitaire renforcé**, puisque le contrôle Continu (CC) comptera désormais pour 40% de la note globale. Les seules évaluations terminales qui restent, à hauteur de 60%, sont le français (écrit et oral), la philosophie, le Grand Oral et les deux épreuves de spécialités de terminale (en mars), ces disciplines étant exclues du contrôle continu. Des mesures transitoires sont prévues pour l'année 2022. Chaque note, désormais susceptible d'être prise en compte dans le contrôle continu, alimente stress, voire pressions des élèves et des parents et ne permet pas la sérénité nécessaire aux apprentissages et à leur évaluation. C'est aussi un bac « maison » qui se profile, dont la valeur dépendra de celle accordée à son établissement d'obtention. Les inégalités qui vont en découler seront encore aggravées pour l'accès à l'enseignement supérieur via ParcoursSup, dont les critères de sélection -opaques- prennent en compte le lycée d'origine. C'est ainsi que Blanquer parachève sa réforme du lycée et du bac, en ayant procédé par mesures successives, sans que la cohérence idéologique de l'ensemble ne soit apparue, aux yeux de tous, au premier abord. Le lycée s'apparente de plus en plus à une gare de triage, cassant toute perspective de progrès dans le Second degré.

Faisant semblant de vouloir contrer les « dérives » inhérentes au contrôle continu, Blanquer, ravi, a repris, lors du Conseil Supérieur de l'Éducation fin juillet, un amendement du Se-Unsa, opportunément déposé en séance, et visant à l'élaboration d'un **Projet Local d'Évaluation**. Ce projet, élaboré en conseil pédagogique, et présenté au CA sans qu'il y ait de vote, a tout de l'usine à gaz et du carcan visant à **contraindre nos métiers et nos pratiques professionnelles**. La note de service du 27 juillet indique que deux demi-journées banalisées sont prévues pour en discuter. Il conviendra d'y être extrêmement vigilant pour que rien ne puisse être imposé aux enseignants qui doivent rester maîtres des choix pédagogiques liés aux apprentissages et aux évaluations dans le cadre des programmes. Nul doute que chefs d'établissement, comme IPR, pourraient en effet être tentés de remodeler ainsi

notre métier dans un sens prescriptif dont nous devons faire la démonstration qu'il serait néfaste pour tout le monde, professeurs comme élèves. Donner du sens aux savoirs, concevoir des situations d'apprentissage, les adapter en permanence en fonction de nos classes et de nos élèves serait fragilisé et appauvri s'il s'agissait d'uniformiser et de formater des pratiques et des protocoles. **Si les lycées sont les premiers visés, nul doute que Blanquer rêve de formater aussi les pratiques professionnelles et d'évaluation dans les collèges**, au-delà de ce qui y existe déjà via notamment les tentatives d'imposition des évaluations par compétences.

La dernière nouveauté de l'été consiste en la possibilité offerte aux chefs d'établissement, de nommer des **professeurs référents** en remplacement des professeurs principaux en Première et en Terminale. Là encore, c'est pour essayer de limiter les dégâts liés à la réforme du lycée, à savoir l'éclatement du groupe classe, que Blanquer a inventé cette fonction. Payé comme un demi-prof principal, le prof référent serait responsable d'un groupe de 12 à 18 élèves. Nul ne peut croire que l'ensemble des problématiques liées au suivi des élèves, dans le cadre de la réforme, puisse être ainsi surmonté. Comme la mise en place des professeurs référents n'est qu'une possibilité, le CA doit être consulté, pour vote, sur cette question.

Casse du second degré, flicage du métier, les attaques sont d'ampleur et expliquent largement la morosité qui règne dans les salles de profs à cette rentrée. A nous, collectivement, de tout faire pour transformer cette morosité en mobilisation collective !



LA GRENOUILLE ET LA FONTE DES DGH

Tout le monde connaît la métaphore de la grenouille qui, plongée dans une eau froide lentement portée à ébullition, ne réagit pas à sa mort inévitable. En est-il de même de nous, plongé.es dans des DGH* qui, faute d'être portées à ébullition, subissent une érosion lente et conduisent à une dégradation continue de nos conditions de travail et de celles de nos élèves ? Les heures supplémentaires subissent quant à elle une hausse continue. Difficultés et souffrance au travail, désinvestissement, suivent la même pente.

Que faudrait-il, face à cette dégradation constante, dont la poursuite est annoncée pour 2022 et après par Macron et les candidats de droite, pour que nous donnions le coup de patte salutaire nous permettant de sortir de ce piège ?

La résignation, le repli sur soi sont mortifères. Reprenons la main collectivement, les mouvements sociaux dans l'Éducation de l'année 2011 avaient fortement influencé les débats présidentiels sur le Service public d'Éducation. **Faisons entendre qu'il ne peut y avoir d'école publique gratuite, démocratique et émancipatrice, sans professeurs et personnels statutaires, qualifié.es, en nombre.**

Ça commence le 23 septembre.

**Dotation Globale Horaire*

Académie de Limoges 2008-2021

Quinquennat Sarkozy : - 500 postes

Quinquennat Hollande : + 80 postes

4 ans de Macron : - 82 postes

Total 2008-2021 : - 500 professeurs

+ 1081 élèves

+ 3229 HSA (⇔179 postes)

CONTRACTUELS ALTERNANTS, SOPA : ENTRÉE DANS LE MÉTIER PRÉCARISÉE

Une réforme du recrutement est mise en œuvre dès la session 2022, le concours est désormais placé en fin de M2. Cela conduira t-il à l'élévation du niveau de recrutement et à l'amélioration de la formation des enseignants rendus nécessaires pour un métier complexe, dans un contexte général de hausse des qualifications ? Plusieurs éléments conduisent à répondre par la négative à la fois du fait d'une approche comptable et d'une vision étriquée de nos métiers. **Le ministre a choisi d'imposer une entrée dans le métier par la précarité et la formation sur le tas.** Ainsi sont affectés dans nos établissements des **contractuels alternants** placés en responsabilité pour 6 heures (enseignants), 10 heures (profs doc) et 12 semaines (CPE). Ce sont des étudiant.es en M2 qui devront effectuer, en plus de leur service en responsabilité, la préparation du M2 et la préparation du concours. En cas de réussite au concours, ils/elles effectueront leur année de stage avec un service complet en responsabilité ! Chacun.e l'aura compris, la charge de travail va être intense voire infaisable : c'est ce qui explique sans doute que sur les 69 contrats alternants proposés seuls 42 recrutements ont pu être effectués dans l'académie. Certains supports prévus sont éloignés de l'INSPE ce qui aggrave encore les difficultés d'autant

qu'aucune prise en charge des déplacements n'est prévue. L'absence de pré-recrutement permettant de financer la poursuite d'études a pu contraindre des étudiants à postuler sur de tels contrats. La réforme des épreuves des concours constitue un autre élément d'explication. Puisque l'oral de recrutement valorise à outrance une expérience professionnelle conforme aux seuls attendus de l'institution, le contrat d'alternant.e risque de devenir une voie quasi obligée. Les étudiant.es préparant le concours (et le M2) et n'ayant pas opté pour un contrat d'alternant.e devront néanmoins effectuer un stage d'observation et de pratique accompagnée (**SOPA**) de 12 semaines ce qui rendra leur année très lourde. Sous couvert de professionnalisation cette réforme institue un contrôle renforcé de l'employeur sur les recrutements et généralise la formation sur le tas et la précarité. Si Blanquer renonce à la démocratisation et à l'ambition pour les jeunes, comme le montre la politique éducative menée, il renonce aussi clairement à l'ambition pour la formation des enseignants. Nous devons là encore nous faire entendre pour dénoncer de telles logiques au rebours des nécessités et qui vont en plus aggraver la crise de recrutement en décourageant les jeunes de se lancer dans un tel parcours du combattant !

PROGRAMME DES STAGES SYNDICAUX ACADÉMIQUES

ouverts à toutes et tous, inscrivez-vous ! (s3lim@snes.edu 05 55 79 61 24)

jeudi 21 octobre égalité femmes-hommes

Inégalités femmes hommes : quels constats dans notre ministère et dans nos établissements ? Où en est-on de la prise en compte des violences sexuelles et sexistes ? Quelles actions syndicales ?

Stage animé par Ludivine Debacq, responsable nationale SNES du secteur égalité femmes hommes.

jeudi 10 février le système éducatif à l'épreuve du libéralisme : construire un projet alternatif

Collège, lycée, ParcoursSup : des réformes cohérentes qui marquent le renoncement à l'ambition pour tous les jeunes et dessinent un système éducatif plus inégalitaire et plus ségrégatif. Quelles analyses ? Quelles réponses syndicales ? Comment résister ? Comment faire entendre notre projet syndical pour l'École ?

Stage animé par Gwenaél Le Pailh Secrétaire général adjoint du SNES FSU et avec la participation d'un chercheur.

LE SNES DANS L'ACADÉMIE : militant-e-s et collègues du quotidien

Section académique

05 55 79 61 24 - s3lim@snes.edu

Permanences du lundi au vendredi 10h-12h, 13h30-16h30 (sauf mercredi am)

Co-Secrétaires académiques : Patrice Arnoux, Marianne Corrèze

Trésorière académique : Magali Camut

Emploi :

Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières...

Agrégé-e-s : Étienne Roy

Certifié-e-s : Marianne Corrèze, Cécile Dupuis

PsyEN : Françoise Quemener

CPE : Didier Barros

Contractuel-le-s : Patrice Arnoux

AED : Stéphane Lajaumont

AESH : Catherine Soares, Stéphane Lajaumont

TZR : Clément Vernédal

Stagiaires : Cécile Dupuis, Anna Siméonin

Mutations :

Marianne Corrèze, Magali Camut, Cécile Dupuis, Clément Vernédal

Retraité-e-s : Andrée Dujacques, Françoise Soulat

Contenus, pratiques :

Collèges : Anna Siméonin, Nicolas Vanderlick

Lycées : Etienne Roy, Stéphane Lajaumont

Formation continue des personnels : Marianne Corrèze

Conditions de travail, sécurité (CHSCT) :

Nicolas Vanderlick, Laetitia Agnoux, Didier Barros

Publications, site internet, facebook, twitter :

Patrice Arnoux, Clément Vernédal, Cécile Dupuis



Marianne Corrèze
Professeure de
lettres modernes



Patrice Arnoux
Professeur de
mathématiques



Clément Vernédal
Professeur de
sc. physiques



Magali Camut
Professeure de
mathématiques



Etienne Roy
Professeur d'
histoire-géographie



Anna Siméonin
Professeure d'
espagnol



Didier Barros
CPE



Stéphane Lajaumont
Professeur d'
histoire-géographie

LE SNES
sur les réseaux sociaux



Section départementale de la Creuse

Co-Secrétaires départementaux :

Florence Guégant, Florian Louis

06 17 84 46 02

s2-23@limoges.snes.edu



Florence Guégant
Professeure de
lettres classiques



Florian Louis
Professeur d'
histoire-géographie



Françoise Soulat
CPE retraitée



Françoise Quemener
PsyEN

Section départementale de la Haute-Vienne

Secrétairerie départementale :

Cécile Dupuis

05 55 79 61 24

s2-87@limoges.snes.edu



Cécile Dupuis
Professeure de
mathématiques



Andrée Dujacques
professeure d'
histoire-géographie
Retraîtée



Nicolas Vanderlick
Professeur de
lettres modernes



Le SNES, pour agir ensemble

Section départementale de la Corrèze

Co-Secrétaires départementaux :

Laetitia Agnoux 06 26 39 98 47

Cédric Rava 06 29 51 96 80

s2-19@limoges.snes.edu



Laetitia Agnoux
Professeure
documentaliste



Cédric Rava
Professeur de
sc. physiques



Catherine Soares
AESH